



La justice est-elle rétroactive ?

Question / réponse publié le **03/08/2024**, vu **290 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

La justice est-elle rétroactive ?

- Le principe de non-rétroactivité, au sens pénal, est inscrit dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789. Il signifie que des faits ne peuvent être jugés au regard d'une loi ultérieure.
- Afin de s'assurer qu'il ne porte pas atteinte à ce principe, un magistrat peut contrôler les effets de sa décision dans le temps pour en limiter la rétroactivité.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/38066-la-justice-est-elle-retroactive>